



Les nouveautés de VigiMAP en 2022

Maxime Bonnave, Benjamin Couvreur et Olivier Mahieu (Carah)

VigiMAP (www.vigimap.be) est la plateforme d'avertissements contre le mildiou développée par le CARAH depuis 2019. Elle permet aux agriculteurs et conseillers agricoles de dessiner leurs parcelles de pommes de terre et accéder à un modèle de prévision des risques de mildiou, calculé avec les données météo des stations les plus proches de celles-ci (réseau de stations gérées par le CRA-W). Les stations météo connectées Sencrop et Méteus peuvent également être connectées à l'OAD. L'encodage des produits phytosanitaires pulvérisés sur la parcelle peut être réalisé également. La protection des pommes de terre par ceux-ci sera ensuite modélisée à la parcelle, permettant à l'agriculteur de savoir exactement quand celles-ci ne seront plus protégées et d'agir lorsque de nouveaux risques de mildiou sont calculés par le modèle.

Les nouveautés en 2022

En 2022, quelques nouveautés viennent agrémenter VigiMAP. Premièrement, il est désormais possible de connecter les marques de station PESSL à la plateforme. Deuxièmement, un nouveau menu de gestion des stations météo a été mis au point, afin de renommer ces stations pour plus de facilité.

La principale nouveauté de 2022 est la mise à disposition sur VigiMAP d'un Outil d'Aide à la Décision « Fenêtre de pulvérisation » (Figure 1), appelé « Sprayvision ». Cet outil, mis en place conjointement par le CARAH, le CRA-W et Protect'eau, permettra aux agriculteurs de vérifier quels sont les meilleurs moments pour aller pulvériser, en fonction des précipitations, de la température, de

L'agriculteur a également accès sur VigiMAP aux avis envoyés par le service et à un système de chat avec les experts du CARAH. Il peut aussi consulter directement la liste des produits phytosanitaires autorisés (ainsi que leurs caractéristiques techniques), mise à jour régulièrement par les techniciens du CARAH. Finalement, un menu d'aide et une bibliothèque de documents utiles peuvent être consultés par l'utilisateur.

Depuis son lancement, cette plateforme est en amélioration continue, sur base des remarques et suggestions faites par les utilisateurs. VigiMAP a ainsi bénéficié d'une refonte majeure en 2021, avec notamment l'addition d'un système semi-automatique permettant à l'agriculteur de visualiser rapidement les parcelles étant à risque sur son exploitation.

l'humidité relative et du vent. L'agriculteur pourra sélectionner sa parcelle (auparavant encodée dans VigiMAP) et le type de produit phytosanitaire (herbicide racinaire, foliaire, insecticide, fongicide, raccourcisseur...) et accéder à un modèle calculé grâce à des données précises au km², issues de la plateforme Agromet. L'élément limitant ainsi qu'une explication de cette limitation sont brièvement fournis par l'OAD. Combiné avec le modèle mildiou, cela permettra aux agriculteurs de placer leurs pulvérisations au meilleur moment pour un maximum d'efficacité. Cet OAD est également disponible sur la version smartphone de VigiMAP.

Abonnement 2022 aux avertissements et à VigiMAP

Il est temps de s'abonner pour la saison 2022. Le service étant subsidié par le Service Public de Wallonie – DGO3, les tarifs d'abonnement se veulent économiques. Rendez-vous sur www.vigimap.be afin de vous inscrire ou de prolonger votre abonnement. Un tutoriel d'inscription/réinscription

est disponible directement sur VigiMAP. Vous bénéficierez ainsi de nos avertissements, de l'utilisation de VigiMAP et de nos conseils et expertises durant toute la saison.

Pour toute question, notre équipe est disponible par mail (mildiou@carah.be) et par téléphone au 068/264 853.

Figure 1: OAD pulvé dans VigiMAP, « Sprayvision ».

